

Appel à projets mdj[[1]](#footnote-1) 2019

# ***Engagez-vous dans un projet pour l’égalité filles - garçons***

# ***dans les pays en développement***

Vous souhaitez faire entendre votre voix par un projet de sensibilisation et/ou de plaidoyer auprès de publics ciblés ? Votre projet s’inscrit dans la thématique de l’égalité filles-garçons dans les pays en développement ? Lancez-vous et venez le défendre auprès du Plan des jeunes et de Plan International France pour obtenir un financement qui permettra de le concrétiser. Cette aventure vous permettra aussi, si besoin, de bénéficier d’un appui au cours de la réalisation de celui-ci.

Cet appel à projets est porté et co-organisé par Plan International France et son Conseil consultatif de jeunes, le Plan des Jeunes. Implantée dans **56 pays en développement,** Plan international est une ONG de solidarité et de développement international qui agit pour les droits des enfants et l'égalité filles-garçons dans les pays en développement. **Le Plan des Jeunes est composé de jeunes bénévoles de 18 à 25 ans** et a pour but de faire entendre la voix des jeunes au sein de Plan International France notamment par la participation et la mise en place d’actions solidaires et de sensibilisation.

Ne ratez pas l’occasion de faire financer votre projet et d’être accompagné·e·s au cours de sa réalisation. Pour ce faire vous devez suivre nos **7 règles du jeu de l’appel à projets « MDJ » - Mouvement Des Jeunes 2019.**

**Nos 7 règles du jeu**

L’appel à projets du Plan Des Jeunes a pour objectif d’encourager l’engagement des jeunes et organisations de jeunesse dans des actions de plaidoyer et de sensibilisation menées en France et rendre visibles vos actions de solidarité pour plus d’égalité filles-garçons dans les PED.

1. **Etes-vous éligible?**

Pour être admis·e·s parmi les participant·e·s et voir votre projet sélectionné pour les prochaines étapes vous devez :

* Faire partie du mouvement des jeunes engagé·e·s pour l’égalité filles-garçons dans les PED (vous pouvez [vous enregistrer](http://leplandesjeunes.com/2019/02/07/rejoindremouvement/) en cliquant sur le lien)
* Être une personne morale à but non lucratif ou une personne physique
* Résider en France
* Etre âgé·e de 15 à 30 ans
* Réaliser le projet en France
* Proposer un projet qui sera mis en oeuvre sur l’année 2019
* Avoir un projet qui permet de sensibiliser sur les inégalités filles-garçons dans les PED

1. **Les modalités de participation à l’appel à projets**

Pour déposer votre projet, vous devez remplir le **formulaire de candidature.** Vous pouvez également ajouter à votre candidature des documents susceptibles d’appuyer celle-ci.

Une fois le formulaire rempli, veuillez-nous le transmettre sous format “pdf”, suivi de la présente déclaration sur l’honneur signée par le ou les porteur·se·s du projet. N'oubliez pas de joindre les pièces justificatives (copie de la carte d’identité, documents officiels si association) et de les envoyer **uniquement** par mail avec pour objet **Appel à projets MDJ 2019**  à l’adresse suivante **:** [**coordoplandesjeunes@plan-international.org**](mailto:coordoplandesjeunes@plan-international.org)

1. **Sélection des projets**

Six projets seront présélectionnés par un jury composé des membres du Plan des Jeunes, de la coordinatrice du Plan des Jeunes et de la directrice du plaidoyer et de l’engagement des jeunes de Plan France. Par la suite, les porteurs de projets devront mener une campagne de communication sur les réseaux sociaux afin d’obtenir le plus grand nombre de vote. Les votes se réaliseront sur une plateforme qui permettra de déterminer les 3 lauréats qui recevront les prix. Les prix seront des dotations financières allant de 500 à 1000 euros par projet.

1. **Calendrier de l’appel à projets 2019**

* Lancement de l’appel à projets le 18 mars 2019
* Date limite d’envoi des candidatures le **30 avril**
* Début mai : Jury de sélection
* Réponse par mail aux candidat·e·s quant à leur sélection le 17 mai
* Echange en présentiel ou par Skype entre les candidat·e·s sélectionné·e·s et le jury la semaine du 17 au 24 mai
* Révélation des 6 finalistes le 3 juin et lancement de la phase de vote jusqu’au 23 juin
* Annonce des 3 gagnants et de leur prix le 24 juin (Nb : si des projets sont ex-aequo, le choix final reviendra au Jury.)
* Invitation des lauréat·e·s à partager leur projet dans le cadre d’un forum de jeunes organisé à Paris par le Plan des Jeunes et Plan International France dans le cadre de la Journée Internationale des filles en octobre 2019

1. **Engagement des finalistes et des gagnant·e·s** (Cocher les cases)

Les finalistes et les gagnant·e·s s’engagent à :

* Fournir tous les documents demandés dans la règle 2
* Participer aux différentes étapes de sélection ainsi qu’aux évènements organisés dans le cadre de cet appel à projets
* Céder tous les droits sur les images qui pourront être diffusées à ces occasions
* Accepter toutes les communications publiées sur tous les supports de Plan International France et du Plan des Jeunes dans le but de mettre en avant leur initiative
* Avoir pris connaissance de l’ensemble des règles de l’appel à projets et en accepter les conditions

1. **Evaluation du projet**

Une fois le projet terminé, les porteurs de projet s’engagent à faire parvenir un bilan d’expérience de celui-ci, sur la base d’un formulaire qui leur sera fourni. Dans le cas où les porteurs de projet ne sont pas dans la capacité de le mener à bien, ils devront prendre contact avec le Conseil consultatif de jeunes pour trouver ensemble une solution.

1. **Confidentialité**

Compte tenu du règlement général lié à la protection des données, vous acceptez que Plan International France utilise les données collectées dans le cadre de cet appel à projets, en accord avec notre politique de protection des données. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé. Vous bénéficiez d’un droit d’accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant Plan International France.

Le jury de sélection et les personnes susceptibles d’avoir accès aux dossiers envoyés dans le cadre de l’appel à projet MDJ 2019 s’engagent à garder confidentielles toutes les informations relatives à votre projet.

Selon les éventuelles modifications de notre calendrier d’annonce des projets pré-sélectionnés et des finalistes, les candidat·e·s seront informé·e·s par mail.

**Le document qui suit est à remplir, scanner et retourner impérativement dès l’envoi de votre candidature.**



**Déclaration sur l’honneur**

Je soussigné·e (Prénom, Nom) ……………………………………………………………………….

Nom de l’organisation représentée (le cas échéant) : -----------------------------------------

* Reconnais avoir pris connaissance du règlement de l’appel à projets MDJ 2019 et en accepte les dispositions.
* Atteste sur l’honneur que les informations fournies dans le dossier de candidature sont véridiques.
* M’engage à concrétiser mon projet, à l’issue de la sélection éventuelle de celui-ci et à fournir le bilan technique et financier du projet.
* Ai bien noté que je dois conserver les justificatifs des dépenses jusqu’au 30 juin 2020.
* M’engage à rembourser à Plan International France les éventuelles sommes non dépensées dans le cadre du projet.

Fait à ……………..

Le ……………….

Nom et prénoms du/des porteur·se·s du projet ( 2 personnes maximum) :

Signature·s suivie de la mention “lu et approuvé”

1. Mouvement des jeunes pour l’égalité filles-garçons dans les pays en développement [↑](#footnote-ref-1)